



P.P. CH-3003 Berne, fedpol

---

- Bureau suisse de coordination pour feux d'artifice (CFS)
- Fabricants (Suisse)
- Importateurs

Votre référence:

Notre référence: 2013-05-00002130

Berne, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

## Information concernant la désignation de normes techniques conformément à l'art. 25 de l'ordonnance sur les explosifs<sup>1</sup>

Engins pyrotechniques des catégories P1 et P2 – Dispositifs de mise à feu

---

Madame, Monsieur,

L'Association suisse de normalisation (ASN) a désigné les nouvelles normes suisses suivantes (SN EN), entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2016:

SN EN 16265:2015 (Dispositifs de mise à feu)

Lors de la mise en œuvre de ces normes, veuillez prendre note de ce qui suit:

1. Contrairement à cette norme et conformément à l'annexe 1 (art. 6 et 7) de l'OExpl et à la remarque y figurant, les initiateurs d'allumage ne sont pas considérés, en Suisse, comme des engins pyrotechniques.

*Sont notamment réputés initiateurs d'allumage: les mèches à combustion rapide, les mèches ouvertes (blackmatch), les mèches d'allumage à usage pyrotechnique (green fuse), les allumeurs électriques et les allumeurs à friction, les crayons d'allumage, les rubans d'allumage (tapematch), les allumettes.*

2. Les types d'engins suivants sont considérés comme des engins pyrotechniques et devront être accompagnés d'une preuve de conformité aux normes européennes.

*Il s'agit notamment des éléments suivants:*

*Chaînes d'allumage, retardateurs, mèches instantanées non détonantes (quickmatch), mèches d'allumage de sûreté à usage pyrotechnique, squibs, papier d'allumage et amorces d'allumage.*

---

<sup>1</sup> OExpl; RS 941.411

Les engins pyrotechniques énumérés au ch. 2 importés ou fabriqués en Suisse avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016, soit avant la définition des normes techniques susmentionnées visées à l'art. 25 OExpl, peuvent continuer d'être importés ou fabriqués dans notre pays, mais au plus tard jusqu'au 3 juillet 2017, sans que la preuve de la conformité aux normes européennes soit apportée.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de la police fedpol

Copie pour information:

- Service scientifique et de recherches (SSR), 8004 Zurich
- Organes d'exécution des cantons
- SECO